

AVANT-PROPOS

Pierre Nicole, membre du groupe littéraire et théologique de Port-Royal, apparaît aujourd'hui comme l'un des plus importants des « moralistes français ». Ses *Essais de morale*, publiés à partir de 1670, ont connu un vif succès et ont été lus jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Ils demeurent l'une des meilleures voies d'accès à l'univers moral et religieux du « Siècle de Louis XIV ».

Né à Chartres, proche parent de deux religieuses de Port-Royal, Nicole devient à Paris bachelier en théologie, mais il refusera toujours de s'orienter vers la prêtrise. Il participe activement à l'entreprise des Petites Écoles, et en 1656 le Grand Arnauld le prend comme secrétaire et proche collaborateur ; c'est alors qu'il s'engage dans la défense de la théologie augustinienne de la grâce – le jansénisme. Sa traduction latine, d'une rare élégance, fait connaître les *Provinciales* de Pascal à toute l'Europe savante (1658). Peu à peu cependant, le jeune écrivain se rapprochera du thomisme et deviendra suspect à ses anciens amis.

Très cultivé, Nicole publie en 1659 le premier texte qui annonce un renouveau de l'esthétique, *La vraie beauté et son fantôme* (en latin) ; en 1671 il dote un *Recueil de poésies chrétiennes et diverses* d'une préface remarquable où il dénonce les règles en art comme « quelque chose de sombre et de mort ». Il participe aussi à l'incendie de controverses de la décennie 1660 sur la valeur du théâtre, avec une attaque brillante contre Corneille, le *Traité de la comédie* (1667). C'est alors qu'ayant qualifié les auteurs de fictions d'« empoisonneurs publics », il s'attire une réplique cinglante de Racine.

Co-auteur avec Arnauld de la fameuse *Logique de Port-Royal* (1662), il participe à la traduction du *Nouveau Testament* dit de Mons (1667) et à la première édition des *Pensées* de Pascal (1670). Dès

ces années il se lance avec Arnauld dans la controverse contre les protestants, ce qui aboutira en 1669-1673 aux trois volumes de la *Perpétuité de la foi catholique touchant l'Eucharistie*.

Les années de vieillesse (1679-1695) marquent une prise d'indépendance par rapport aux combats d'Arnauld. Nicole défend l'ecclésiologie catholique, s'impose comme une autorité en matière de spiritualité et de mystique, avec son *Traité de l'oraison* (1679), remanié en *Traité de la prière* (1695). En collaboration avec l'archevêque de Paris et avec Bossuet, il milite pour la condamnation du quiétisme (1687). Lié à Malebranche, à Boileau, à Racine, il en vient à animer une petite « académie ».

Les productions multiformes de Nicole n'ont pas été réunies en une édition imposante des *Œuvres complètes*, contrairement à ce qui s'est passé pour son ami Arnauld ; sa Correspondance reste en partie inédite. En revanche la *Logique* figure dans plusieurs éditions, dont une de poche, avec une préface signée Louis Marin. Un très vif regain d'intérêt pour les Essais de morale a suscité d'ambitieux projets éditoriaux : choisis d'*Essais* intégraux (Presses Universitaires de France), publication complète des *Essais de morale* (Klincksieck). A l'occasion du tricentenaire paraîtront en 1996 des éditions critiques du *Traité de la comédie* et des œuvres esthétiques (Champion).

L'année 1995 elle-même a été marquée par la tenue à Chartres d'un colloque international, dont le présent volume contient les Actes. Cette importante manifestation a été agréée comme « Célébration nationale » par le Ministère de la Culture, soutenue par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La Ville de Chartres a réservé au colloque l'accueil le plus chaleureux : à la Mairie, grâce à M. Georges LEMOINE, au Conseil municipal et au service du Développement culturel ; la Bibliothèque municipale a organisé une Exposition ; le magnifique auditorium du Crédit Agricole a été mis à notre disposition. Grâce à cette synergie, Chartres — qui avait célébré récemment Robert Challe — a mis au premier plan un autre de ses enfants, Pierre NICOLE.

Philippe SELLIER